

MINISTÈRE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE ET DU TRAVAIL.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.



BREVET D'INVENTION.

Gr. 18. — Cl. 1.

N° 859.771

Stylographe.

Société anonyme des ÉTABLISSEMENTS STYLOMINE résidant en France (Seine).

Demandé le 30 mai 1939, à 10^h 20^m, à Paris.

Délivré le 16 septembre 1940. — Publié le 28 décembre 1940.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11, § 7, de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

Il existe des stylographes dits « à niveau visible » dont le corps est en matière transparente, formant réservoir d'encre.

D'autres sont en conglomérats partiellement transparents. D'autres encore ont un réservoir d'encre, transparent au voisinage du support de plume, tandis que la partie du réservoir opposée à la plume est généralement assortie au capuchon destiné à protéger la plume lorsqu'on ne se sert pas du stylo.

Tous ces stylos, de la catégorie dite « à remplissage par pulsations successives » comportent un petit tube destiné à évacuer de l'air pour que ce dernier soit remplacé par de l'encre pendant l'opération de remplissage.

Les inconvénients sont multiples dans ce genre de stylographes, car leur réalisation nécessite des matières coûteuses inélégantes en général, et surtout résistant mal aux encres.

Dans le cas de la soudure d'une matière transparente à une autre matière, le stylo a l'air d'avoir été réparé, etc.

La présente invention permet une solution élégante de la visibilité de l'encre et l'emploi de matières résistant bien aux encres pour construire le réservoir d'encre des stylographes à expulsion d'air, lequel est remplacé chaque fois par de l'encre, jusqu'à complet remplissage.

Elle est caractérisée par ce fait, que le réservoir d'encre du nouveau stylographe est formé de deux parties cylindriques, prismatiques ou de toutes autres formes se faisant suite.

Celle qui est près du support de plume est en matière compressible souple et est soumise pendant le remplissage à des réductions de volume par un moyen approprié : mécanisme à palette et levier, etc. Tandis que la partie du réservoir opposée à la plume est en matière transparente ou translucide, permettant une bonne visibilité et résistant bien aux actions des encres les plus corrosives.

Cette partie transparente sera fixée au corps du stylographe contenant la partie compressible du réservoir de manière à permettre tout mouvement autre que celui de translation selon l'axe du stylo, ou de manière rigide. Elle pourra rester apparente ou même, ce qui sera plus élégant, comporter un capuchon protecteur amovible assorti à l'ensemble de la monture du stylographe.

De la sorte, par des compressions successives de la partie du réservoir voisine du support de plume par un moyen approprié, le remplissage s'effectuera et sera visible jusqu'à fin d'opération. Une rotation de la partie transparente pourra permettre par exemple des torsions ou des compressions

Prix du fascicule : 10 francs.

réduisant le volume du réservoir à son voisinage du support de plume.

À titre d'exemple non limitatif de l'invention, on décrira un stylographe comportant 5 les principes exposés ci-dessus et dont la partie du réservoir proche du support de plume sera un simple cylindre creux de caoutchouc souple, lequel sera comprimé au moyen d'une palette et d'un levier analogues 10 aux mécanismes bien connus des stylographes dits à « remplissage par levier ».

Un petit tube mince reliera l'œil de la plume au fond du réservoir opposé à la plume et permettra à chaque compression 15 d'évacuer l'air, lequel sera remplacé par de l'encre jusqu'à complet remplissage. La partie du réservoir opposée à la plume sera formée par un cylindre en matière transparente, fermé à l'une de ses extrémités. Ce 20 cylindre, fixé au corps du stylographe, pourra être protégé par un capuchon amovible assorti au corps du stylo, ou être de transparence toujours visible.

Dans le premier cas, des fenêtres dans le 25 capuchon protecteur peuvent éviter d'avoir à enlever ledit capuchon pour constater l'état du remplissage (fenêtres ajourées simplement ou rebouchées avec des matières transparentes).

30 Cette réalisation de l'invention s'oppose bien aux transmissions de chaleur.

RÉSUMÉ :

1° Un stylographe dont la partie du réservoir d'encre opposé à la plume est en matière 35 transparente ou translucide, n'ayant aucun

mouvement de translation possible selon l'axe du stylo et permettant de voir la présence ou l'absence d'encre et dont la portion du réservoir voisine du support de plume est déformable par compression ou torsion. 40

2° Un stylographe suivant 1°, présentant les particularités suivantes, prises ensemble ou séparément :

a. La portion du réservoir voisine du support de plume est comprimée par une palette 45 et un levier;

b. Ladite portion est comprimée par une palette tournant autour d'un axe parallèle à l'axe du stylo;

c. Ladite portion sera comprimée par une 50 ou plusieurs palettes souples qu'une poussée déforme;

d. Ladite portion sera réduite de volume par torsion;

e. Ladite portion sera réduite de volume 55 par insufflation d'air comprimé ou par tout autre moyen;

f. La partie transparente du réservoir sera mobile dans le sens de la rotation autour de l'axe du stylographe; 60

g. La partie transparente du réservoir sera fixée à la monture du réservoir;

h. La partie transparente du réservoir sera mobile excepté dans le sens d'une translation 65 parallèle à l'axe du stylo;

i. Les parties réputées non transparentes du stylographe le seront aussi, pour obtenir un appareil de démonstration.

Société anonyme des
ÉTABLISSEMENTS STYLOMINE.